



Descriptif du cours

Titre :	Rappel - Techniques d'injections et prise de sang pour pharmaciens et pharmaciennes
Public cible :	Pharmacien-ne diplômé-e d'un enseignement supérieur – Si vous n'êtes pas pharmacien-ne, mais êtes néanmoins intéressé-e par ce cours, merci de NE PAS vous y inscrire et de nous contacter à l'adresse suivante (prestations.heds@hefr.ch) pour voir quel cours pourrait vous convenir.
Lieu :	Haute école de santé Fribourg (HEdS-FR), Route des Arsenaux 16a, 1700 Fribourg
Dates :	Vous trouverez le planning de ces cours et le formulaire d'inscription à l'adresse suivante : https://www.heds-fr.ch/fr/prestations-de-services/notre-expertise/fph-officine/
Formateur-trice-s	<u>Responsable du cours et formatrice</u> : Aude Ponchaut, maître d'enseignement HES. <u>Skills Trainers</u> : professeur-e-s expérimenté-e-s de la HEdS-FR spécialisés dans les habiletés techniques de soins.
Langue :	Français

Conditions d'admission et pré-requis	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme fédéral de pharmacien-ne-s ou diplôme étranger de pharmacien-ne-s selon la Loi fédérale sur les professions médicales universitaires (Art. 50 al. 1 let. d LPMéd) et autres professions médicales universitaires en vertu de la LPMéd. • Déclaration de consentement (responsabilité civile). Les participant-e-s exercent mutuellement les techniques (réalisées en officine) sur leurs collègues. • Vaccination contre l'hépatite B (recommandations et directives BiG de l'OFSP) vivement conseillée. • En raison des besoins didactiques d'exécuter les actes de soins les uns sur les autres, dans les situations suivantes, il est vivement conseillé au/à la participant-e de consulter son médecin de famille pour savoir s'il/si elle peut ou non suivre le cours : <ul style="list-style-type: none"> - participante enceinte - participant-e hémophile - participant-e sous aspirine, anticoagulant ou autre médication fluidifiant le sang <p>La décision de participation à ce cours ne revient pas au centre de formation.</p> <p>Remarque : Ce cours étant un cours de rappel, il est indispensable d'avoir, précédemment, suivi le cours de base de « Techniques d'injections et prise de sang » de 2 jours de cours.</p>
Contenus	<p>Connaissances de base et exercices pratiques sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les injections sous-cutanées et intramusculaires • les prises de sang veineuses et capillaires • le matériel utilisé, les consignes d'hygiène et de sécurité • la communication et le contact avec le patient

Méthodes	1. Préparation individuelle (étude des supports de cours) 2. Evaluation des besoins des pharmacien-ne-s par une discussion au sein du groupe – le cours est ciblé sur la pratique réalisée en pharmacie. 3. Exercices pratiques : skills training (simulation) sous la responsabilité de Skills Trainers (1 responsable de cours par groupe de 6 participants) – les différentes techniques sont démontrées par le/la professeur-e et chaque participant-e peut, également, l'exécuter à son tour.
Objectif du cours	Être capable d'effectuer les techniques apprises lors de ces cours au sein de l'officine et de réajuster sa pratique, au besoin.
Horaire	Durée : ½ jour Horaire selon convocation mais en principe 09h00 à 12h30 ou 13h30 à 17h00
Attestation Points FPH	Attestation : Cours présentiel « Rappel -Techniques d'injections et prise de sang » pour pharmaciens et pharmaciennes ». Ce cours est validé avec 25 points FPH .
Durée de validité / suite	Un cours Rappel technique/pratique (½ jour) est recommandé au minimum tous les deux ans. Il peut, d'ailleurs, être couplé à un cours Rappel BLS-AED SRC sous l'appellation de « Cours DUO » (1 journée). <i>Concernant la prise de sang : cet acte n'étant actuellement pas effectué au sein des officines, un cours Rappel de cette technique est vivement conseillé avant la réalisation concrète en officine.</i>
Matériel de cours	Le support de cours est envoyé avant le cours en format électronique puis remis en version papier le jour du cours. Sa lecture avant le cours est indispensable et fait figure d'auto-formation à ce cours.
Coûts	CHF 250.- (documents de cours inclus)
Conditions générales et conditions de désistement	Remboursement des frais d'écolage (frais de formation) : <ul style="list-style-type: none">• Tout désistement doit être annoncé par écrit auprès du secrétariat « Prestations de services » de la HEdS-FR prestations.heds@hefr.ch. La date de réception du courriel est considérée comme date officielle de désistement.• En cas de désistement entre la décision d'admission et 2 semaines avant le début des cours, 50% des frais d'écolage sont dus à la HEdS-FR.• En cas de désistement dans les 2 semaines précédant le premier cours, la totalité de l'écolage est due à la HEdS-FR.• En cas d'arrêt après le début de la formation, la totalité de l'écolage est due à la HEdS-FR. La formation débute uniquement si le nombre de participant-e-s est suffisant. Une confirmation de votre admission officielle sera envoyée après le délai d'inscription. Vous avez la possibilité de vous faire remplacer par une autre personne mais au plus tard 1 semaine avant le début du cours.